

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 19919 - 77ÈME ANNÉE

Déclaration du Parti Communiste Réunionnais

Les questions agricoles doivent permettre de relever les défis climatiques et sociétaux

Le 26 juillet dernier, le gouvernement a annoncé la publication d'un rapport intitulé : Perspectives de la filière canne-sucre-rhum-énergie en outre-mer. On apprend qu'il plaide pour "l'ouverture du capital de Tereos Océan Indien à des acteurs locaux à La Réunion". Le Parti Communiste Réunionnais attire l'attention de l'opinion générale ainsi que celle de toute la filière sur plusieurs points de cette initiative gouvernementale qui, selon les éléments connus, n'est pas à la hauteur des enjeux historiques.

En un demi-siècle seulement, la politique d'intégration a conduit à un désastre. Le dernier rapport de l'Insee signale que la balance commerciale s'établit à 5,300 milliards de produits importés et 286 millions de biens exportés. En 2013, l'Institut avait déjà titré : "La Réunion, un Département socialement hors norme". A la rentrée de 2021, les parents de 224 000 enfants scolarisés s'attendent à ce que leurs enfants puissent vivre et travailler au pays. Dans ce contexte, l'avenir exige une vision globale.

1-Où est passé le projet agricole global ?

Le 18 juillet 2019, les Ministres de l'Agriculture et des Outre-Mers ont tenu une conférence de presse conjointe pour répondre : "aux interpellations des socioprofessionnels, des élus et des parlemen-

naires des territoires concernés". Les ministres demandaient : "aux acteurs de la filière de s'engager à bâtir, en lien avec les autres filières agricoles et les élus des collectivités, un modèle agricole qui permette de relever les défis climatiques et sociétaux auxquels il doit faire face tout en tenant compte de l'évolution des tendances de marchés". Les réflexions devaient aboutir à un "projet agricole global", en juillet 2020. A ce jour, les Réunionnais ignorent l'existence d'un tel document stratégique.

2-Le respect de tous les acteurs.

Le rapport annoncé par le gouvernement le 26 juillet 2021 est une commande qui a été passée lors du Comité national de transformation agricole des outre-mer du 5 novembre 2020, présidé par les ministres de l'Agriculture et des Outre-mer. Il a été rédigé par une mission de l'Inspection générale des finances, du Conseil général de l'environnement et du développement durable ainsi que du Conseil général de l'alimentation, de l'agriculture et des espaces ruraux. Les syndicats agricoles se plaignent d'avoir été exclus de sa production. Le PCR s'associe à la demande d'une transparence totale.

3-Les choix stratégiques responsables.

S'agissant de l'avenir de La

Réunion, le PCR souhaite que les choix stratégiques globaux ainsi que leurs déclinaisons dans un calendrier contraignant soient décidés à La Réunion, entre les acteurs responsables de l'avenir de La Réunion, avec "l'accompagnement durable par l'Etat". Une gouvernance moderne devrait pouvoir profiter à la population réunionnaise tout au long de la chaîne de production de valeurs ajoutées. L'avenir des planteurs de cannes de La Réunion ne doit pas se trouver dans les mains de betteraviers dont le siège social est situé au Brésil. La participation des Réunionnais au capital de Tereos n'a de sens que si les Réunionnais disposent du pouvoir de décision. C'est une position raisonnable et responsable.

4-Un cadre de travail légitime.

Le Parti Communiste Réunionnais partage l'opinion largement répandue selon laquelle les questions agricoles doivent permettre de "relever les défis climatiques et sociétaux". Nous pouvons produire un document de synthèse, en 6 mois, en mobilisant une Conférence Territoriale Publique spécifique à tous les acteurs réunionnais.

**Bureau de Presse du PCR,
Ary Yee Chong Tchi Kan**

Grève dans les hôpitaux et manifestations contre la vaccination obligatoire : comment restaurer la confiance envers la campagne de vaccination à La Réunion ?

Aux Réunionnais de choisir leurs vaccins, pas aux actionnaires de l'industrie pharmaceutique

Une grève a commencé hier dans les hôpitaux pour protester contre le Pass Sanitaire imposés aux patients venus pour des soins programmés. Plusieurs manifestations sont prévues aujourd'hui contre le Pass Sanitaire et la vaccination obligatoire dans plusieurs professions inscrite dans la loi sur la gestion de la crise sanitaire. Cette situation est une des conséquences d'une stratégie mise au point par un pouvoir lié au grand capital et qui a suivi les vœux des actionnaires de l'industrie pharmaceutique occidentale. La population est poussée à accepter l'injection de vaccins expérimentaux responsables d'effets secondaires inconnus et imprévisibles pour ce type de médicament. D'autres vaccins basés sur des technologies maîtrisées depuis des décennies, et donc plus sécurisés, sont utilisés dans le monde mais sont interdits en Europe et donc à La Réunion. Cette stratégie a pour résultat d'avoir provoqué une défiance à l'encontre de la vaccination, alors que cette méthode de soin a permis de sauver de nombreuses vies. Il est donc grand temps que la stratégie de la gestion sanitaire à La Réunion soit définie par les Réunionnais et pas par un pouvoir situé à 10.000 kilomètres et dont les liens avec les plus importantes forces capitalistes sont bien connus. Ceci permettra de restaurer la confiance envers les vaccins, un moyen parmi d'autres pour faire face à l'épidémie de coronavirus.



Hier à l'appel de la Fédération autonome de la fonction publique hospitalière de La Réunion, une grève illimitée a débuté hier dans les hôpitaux publics : CHU Nord à Saint-Denis, CHU Sud à Saint-Pierre, centres hospitaliers de Saint-Paul et Saint-Benoît. La FAF-PHR avait écrit au Conseil constitutionnel pour lui faire part de son opposition à une rupture d'égalité inscrite dans le projet de loi sur la gestion de la crise sanitaire : le Pass Sanitaire obligatoire pour accéder à l'hôpital pour des soins programmés en dehors des urgences.

De plus, le Conseil constitutionnel a validé en grande partie ce projet de loi avec notamment l'extension du Pass sanitaire obligatoire dans de nombreux lieux publics et dans les transports dans les territoires placés sous état d'urgence sanitaire par le gouvernement. Ce projet de loi prolonge également

jusqu'au 30 septembre l'état d'urgence à La Réunion. Cet état d'urgence n'existe dans aucun territoire de l'ancienne métropole. Ceci donne donc la possibilité au gouvernement de tester la réaction de l'opinion dans un territoire de près d'un million d'habitants, éloigné de 10.000 kilomètres de la France et où Paris dirige la gestion de la crise sanitaire. Rappelons que le Pass sanitaire est accessible à condition de présenter un test de dépistage négatif à la COVID-19, ou avoir un schéma vaccinal complet, soit une semaine après la seconde dose du vaccin expérimental Pfizer ou quatre semaines après une injection du vaccin Johnson&Johnson, également en cours d'expérimentation. Sachant que les tests vont devenir payants tandis que les vaccins expérimentaux continueront d'être payés par les cotisations à la Sécurité sociale, le projet de loi visait à

pousser les travailleurs à se vacciner sous peine de licenciement.

Vaccin obligatoire là où il est difficile de faire grève

Si le Conseil constitutionnel a censuré la disposition permettant à un patron de licencier un travailleur sans Pass sanitaire en CDD ou interim au motif que la loi ne prévoyait pas une telle mesure pour les travailleurs en CDI ou les agents titulaires de la fonction publique, une mesure telle que le vaccin obligatoire pour certaines professions notamment les personnels soignants est maintenue. Ces différentes informations éclairent une conséquence concrète de la stratégie suivie à Paris : imposer le plus largement possible l'obligation de participer aux recherches médicales sur les produits expérimentés par l'industrie pharmaceutique occidentale dirigée par des actionnaires, tout en maintenant la paix sociale. C'est pourquoi certaines catégories de travailleurs sont visés. Dans le secteur privé en général, c'étaient les salariés en contrat précaire, les moins susceptibles d'utiliser la grève comme moyen d'action. Si le projet avait permis dès le départ le licenciement de travailleurs en CDI et de titulaires de la fonction publique, le risque aurait été un grand mouvement social ponctué de grèves illimitées paralysant l'économie et contrariant les profits des capitalistes. Si l'obligation est déclarée pour les soignants, c'est bien parce que ces salariés

ne peuvent cesser totalement le travail au risque de laisser les patients sans soin. Une grève illimitée dans un hôpital est donc loin d'avoir les mêmes effets que dans n'importe quelle autre structure.

D'autres vaccins plus sécurisés interdits

Comment expliquer la conséquence de cette stratégie ? Il existe d'autres vaccins ayant fait leurs preuves et qui ne sont pas reconnus par l'Union européenne. A la différence des vaccins utilisés dans l'UE et qui sont responsables d'effets secondaires totalement inconnus et donc imprévisibles pour ce type de médicaments, d'autres vaccins créés notamment dans les pays en développement sont très proches de celui de la grippe : ils injectent un coronavirus inactif. Ce procédé est plus sécurisé car les réactions à ce type de vaccin utilisé depuis des lustres sont parfaitement connues, documentées et bénéficient de traitements appropriés. S'ils ne garantissent pas, tout comme les vaccins injectés à La Réunion, une protection totale contre l'infection et la transmission, ils ne peuvent être à l'origine de thrombose, de péricardite et autres pathologies susceptibles d'entraîner de graves complications chez une personne en parfaite santé qui a consenti à participer à l'expérimentation médicale en cours. Et si les autorités sanitaires affirment que la proportion de cas est minime, le risque existe malgré tout car qui sait précisément comment son corps

va réagir à la suite de l'injection d'un médicament expérimental ?

Les Réunionnais ont le droit de choisir leurs vaccins

Mais ces vaccins plus sécurisés ne sont pas ceux que l'industrie pharmaceutique occidentale a préféré produire. Elle s'est tournée vers d'autres technologies sans doute porteuses de profits beaucoup plus importants pour ses actionnaires avec la garantie d'un marché dans une des régions du monde la plus solvable : l'Union européenne. Ces capitalistes qui fixent le prix des vaccins ont manifestement bénéficié du soutien des autorités pour que seuls leurs produits soient diffusés dans l'Union européenne, excluant d'autres médicaments moins chers et plus sûrs.

Cette stratégie a pour résultat d'avoir provoqué une défiance à l'encontre de la vaccination, alors que cette méthode de soin a permis de sauver de nombreuses vies. Il est donc grand temps que la stratégie de la gestion sanitaire à La Réunion soit définie par les Réunionnais et pas par un pouvoir situé à 10.000 kilomètres et dont les liens avec les plus importantes forces capitalistes sont bien connus. Ceci permettra de restaurer la confiance envers les vaccins, un moyen parmi d'autres pour faire face à l'épidémie de coronavirus.

M.M.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
77e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany
Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ;
1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re

SITE web : www.temoignages.re

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21

Publicité : publicite@temoignages.re

CPPAP : 0916Y92433

Oté

Zistoir pou rakonte dsi galé

Médsin kontr son gré – promyé morsso

Médame zé méssyé, la sosyété, mi yèmré rakonte azot in zistoir mwin la antande in lamontrèr rakonté kan mwin lété marmaye lékol. Mi koné sa la pa in zistoir la Rényon, mé mi oi pa marké par-la : « Défandi rakonté pars sé in zistoir l'érope. ». Donk mi désside rakonte azot zistoir-la é lé pa défandi fé boul de nèj, donk lé pa défandu rakonte sa in pé partou pou zot zanfan, zot pti zanfan, é zanfan d'moune si lokazyon i prézante.

L'avé inn foi pou inn bone foi, méssyé lo foi la manze son foi èk i in grinnsèl.

Donk l'avé inn foi, dann in landroi mi koné pa lo nom épi la plass li lé dsi la karte di monde, mi koné pa non pli kanssa la éspassé, sof ké lo péi té in roiyome avèk in roi épi son fiye in prinsèss zoli konm in matin l'èr solèye i lèv. Lo zistoir i di pa si li l'avé in madame, mé lé possib son madame té mor pars bann fame-saz dann tan-la l'avé poin pou gaté – toute fasson lo zistoir konm la pèrsone la rakonte amwin i anparl pa la fam lo roi. Alor, plito kéinvanté, mi profèrè rakonte azot tèlke.

Kriké Messyé ! kraké Madame !

In zour la fiye lo roi la tonbe malade. Pa malade koman, mé èl l'arète manjé toudinkou é èl téi devire la tête kan téi prézante aèl lo méyèr kari lo méyèr kuizinyé l'avé kui éspésyalman pou èl. Koman i apèl sa oziss ? Mi koné pa bien.

Mwin la antande téi di sa “anoréksik”mé mi koné pa oziss sé koi. Lo roi lété dépitè afors li té i oi sa fiye, la prinsèss, apré afayir konmsa a vu d'èye..

Li la fé vni toute bande médsin kanifyé dann son palé pou demande azot pou soign son fiye, mé banna la pa gingn fé arien é la fiye lété touzour malade.. Mé in konséyé la di lo roi : « I fo fé bate tanbour partou pou fé vni d'ot médsin kanifyé si néna ankor dann lo roiyome épi an déor. »

Kriké Méssyé ! Kraké Madam !

Sé konmsa bande zom darm lo roi l'ariv koté la kaz in péizan. Péizan-la té méshan avèk son madam, parl pa koman. Dé foi li téi bate sa konm mayi san tir koton. Lo madame la konpri l'èr d'son vanzanss té arivé é dann son kèr èl la di : « Mon spèss shamo zordi wi sava gouté ou la ! »

Promyé morsso lé fini-dézyème sé pou tanto.

Justin